

Travail dominical

En Mai 2016, la Direction avait souhaité engager des discussions avec les Organisations Syndicales à propos des ouvertures le dimanche matin. Jusqu'en Janvier 2017, de longs et âpres échanges ont abouti à un constat d'échec à conclure un accord entre les parties.

Pendant ce temps, nos concurrents n'ont pas attendu. Avec des conditions négociées inférieures au projet d'accord Carrefour, ils ont ouvert une partie de leurs points de vente le dimanche matin.

Le 10 Janvier 2017, au micro de BFMTV, le PDG de Leclerc n'avait eu aucun scrupule à critiquer la position de Carrefour sur le travail dominical. Diplômé en hypocrisie, il avait argué du fait que les conditions de travail des salariés de Leclerc étaient au centre de ses préoccupations. Quand on connaît leur statut social comparé à celui de notre enseigne et la pauvreté du dialogue paritaire il y a de quoi hurler à l'imposture. En réalité, ce n'était qu'une habile manœuvre puisque bon nombre de magasins Leclerc ouvrent déjà le dimanche matin et d'autres vont bientôt suivre cette pratique dès Septembre 2017.

En conséquence, il était inévitable que la Direction de Carrefour Hypermarchés sollicite à nouveau les Organisations Syndicales sur ce dossier. Des discussions vont donc s'engager ce mois-ci afin d'étudier des conditions permettant l'équilibre entre exigences économiques et qualité de vie. Le SNEC, comme toujours, prendra toute sa place dans ces échanges, sans dogme ni tabou, mais avec son obsession de protéger les conditions de travail de l'encadrement tout en gardant à l'esprit la pérennité de l'entreprise. Les résultats du premier semestre ont mis en lumière combien la guerre des prix a pesé sur la performance. Il ne faudrait pas qu'une distorsion de concurrence accentue ce phénomène. Les Organisations Syndicales auront donc une très lourde responsabilité lorsque les négociations vont débiter.

Le 12 Septembre, une délégation du SNEC rencontrera le nouveau PDG, Alexandre Bompard. Ce sujet brûlant sera bien sûr un des thèmes abordés à cette occasion.